



GDS
France

Gestion des animaux malades

Juin 2026 – N° 11

Pourquoi ?



Les animaux malades (animaux atteints de diarrhée ou de toux, porteurs de lésions cutanées, animaux avec une boiterie, animaux fatigués, abattus...) représentent des sources abondantes d'agents pathogènes et risquent de les diffuser au sein du troupeau. De plus, ils peuvent également présenter une immunité plus faible et sont donc plus sensibles vis-à-vis d'autres maladies.

Comment ?



Ces animaux doivent être isolés dans un lieu adapté afin d'éviter la contamination des animaux sains, de pouvoir les soigner aisément et de préserver le bien-être de chacun. Il est recommandé de prévoir un moyen de contention (barrières, auges, cornadis...) pour intervenir facilement et en toute sécurité sur les animaux malades.

En pratique



- **L'infirmerie est le lieu uniquement dédié aux animaux malades.** Elle ne doit pas être utilisée pour d'autres usages comme la quarantaine des animaux introduits dans l'élevage ou les mises-bas.
 - Cette infirmerie peut être un local, un box, une partie de la stabulation ou d'un bâtiment. Elle doit être suffisamment grande pour le confort des animaux et faciliter les soins, isolée des courants d'air, au calme et disposer d'une litière et d'un point d'abreuvement adaptés.
 - Idéalement, elle doit être située en extrémité d'un bâtiment pour faciliter l'isolement des animaux ainsi que le curage/nettoyage.
 - Il est recommandé de nettoyer et désinfecter la zone régulièrement et après chaque passage d'animal malade.
 - La litière évacuée ne doit pas être en contact avec les animaux sains.
- **Il faut évaluer le degré d'atteinte de l'animal en observant son état et ses signes cliniques et réagir :**
 - Contacter le vétérinaire pour qu'il examine l'animal et envisager avec lui les soins à réaliser puis les mesures à mettre en place pour limiter la diffusion de la maladie dans le lot ou le troupeau.
 - S'il s'agit d'une maladie connue et prise en compte dans le suivi sanitaire : mettre en œuvre le traitement adapté. Si le nombre d'animaux atteints est plus important que d'habitude, il convient là encore de contacter son vétérinaire.



GDS
France

Gestion des animaux malades

Juin 2026 – N° 11

En pratique



- **Il est essentiel de pouvoir isoler les animaux malades**

- Isoler les animaux malades sans contact direct ou indirect possible avec les autres animaux, les intervenants ou les visiteurs, **mais en conservant un contact visuel avec leurs congénères** («infirmierie», indépendante et éloignée du parc de mise bas). Ces animaux ne doivent pas être isolés avec des animaux récemment introduits et en cours de quarantaine.

- Disposer du matériel essentiel pour un bon examen des animaux : matériel de contention, marqueur, thermomètre, lampe, gants, seau d'eau, torchon, savon, désinfectant, gel lubrifiant, poubelle.

- L'isolement pouvant être source de stress pour les animaux (particulièrement pour les petits ruminants et les jeunes) il convient de surveiller la réaction de l'animal vis-à-vis de cet isolement.

- **Pour gérer l'animal malade**

- Identifier l'animal malade à l'aide d'un marquage spécifique (marqueur, bague de pâturon) et prévenir le personnel de l'élevage et toute autre personne en contact avec les animaux.

- Afficher clairement le traitement de l'animal malade.

- Respecter les modalités d'utilisation des médicaments telles que décrites dans l'ordonnance ou le protocole de soins (voie, posologie, fréquence et durée d'administration, respect des délais d'attente...).

- Remplir le carnet sanitaire d'élevage systématiquement et garder les ordonnances.

- Lors des soins aux animaux malades, penser à utiliser des gants jetables pour se protéger soi-même (notamment dans un contexte d'avortements ou pour le nettoyage d'abcès...). Ces soins doivent être réalisés **après** s'être occupé des animaux sains.

- Lors de l'administration des traitements (injections), le matériel doit être adapté à la taille, au poids des animaux, propre et autant que possible, jetable (limitation des risques de transmission par voie sanguine notamment, avec des aiguilles à usage unique).





Gestion des animaux malades

Juin 2026 – N° 11

En pratique



- Le matériel utilisé lors des soins peut contaminer l'environnement ou les personnes, il est important d'éliminer les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux) dans des contenants adaptés. Une fois pleins, ces derniers sont à retourner chez le vétérinaire ou le GDS suivant l'organisation locale.
- Les médicaments sont stockés dans une armoire dédiée ou au frigo pour ceux le nécessitant. La date d'ouverture des flacons doit être indiquée dessus. Les médicaments périmés doivent être rendus au vétérinaire pour les éliminer de façon adaptée.

Une **attention particulière doit être portée lors de la réintroduction de l'animal** mis à l'isolement, en lien avec la remise en cause de la hiérarchie dans le troupeau (conflit pouvant entraîner des blessures entre congénères).

Pour ce faire, il est préconisé de le réintroduire en même temps que d'autres individus. Il est également possible de procéder par étape en approchant tout d'abord l'individu du troupeau avec une barrière de séparation qui sera retirée par la suite.

